

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VARENNE ET SCIE, LE LUNDI 23 MARS 2010, à 18 HEURES

Date de convocation	04/03/2010
Membres en exercice :	44
Membres présents :	35
Membres votants :	37

Le *Conseil Communautaire* de la Communauté de Communes Varenne et Scie, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Honoré, le lundi 01 février 2010, à 18 heures, sous la Présidence de Guy Le Verdier, Vice-Président et Maire de Belmesnil.

Commune	Délégués	Pr/Exc/Abs	Délégués	Pr/Exc/Abs	Suppléants	Pr/Exc/Abs
Anneville sur Scie	RIBET Jacky	P	CHANDELIER Albert	P	MERAULT Franck	
Belmesnil	LE VERDIER Guy	P	OGDEN Hugues	A	LEMARCHAND Jean-Pierre	
Bertreville Saint Ouen	DE THEZY Catherine	P	CALAIS Thérèse	P	DEFOULNY Christian	P
Bois Robert	COTTEREAU Chantal	E	THOMAS Franck	A	AUGUSTIN Franck-Gabriel	
Le Catelier	PARIS Jean	P	POUSSET François	A	VIANDIER Jean-Marie	P
Les Cent Acres	VOLLET Jacques	P	ANDRE Pascal	A	ARNOULD Freddy	
La Chapelle du Bourgay	DOOM Johnny	P	GIFFARD Christian	P	LEVASSEUR DODIVERS Sylvie	
La Chaussée	JOUAN Gérard	E (pvr)	BOINET Daniel	P	DE NAVACELLE Henri	
Criquetot sur Longueville	LEFORESTIER Nicolas	A	PIQUENOT Gilles	P	LEROY Frédéric	
Crosville sur Scie	DEPREAUX Alain	P	LEFEBVRE Michel	P	LANGE Moïse	
Dénestanville	PRIEUR André	E (pvr)	GREBOVAL Colette	P	LANCHON Guillaume	
Lintot les Bois	GUEROUT Léon	E	LEGOIS Didier	E	LEVASSEUR Marie-Christine	P
Longueville sur Scie	BOULANGER Serge	P	PROUET Yvon	P	FLEURY Odile	
Manéhouville	DURAME Sébastien	P	PONTY François	P	HONORE Stéphane	
Muchedent	BOLINGUE Jean-Paul	P	HORCHOLLE Catherine	P	DENIS Sylvie	
Notre Dame du Parc	VIDAL Bastien	P	HERELLE Laurent	A	BLOT Sandrine	E
Saint Crespin	GUISOLAN Michèle	P	LANGLOIS Jean-Pierre	P	DORANGE CANDELIER	P
Saint Germain d'Étables	CHARDONNET Michel	P	DELAHAYE Marius	P	MEMPIOT Patrice	
Saint Honoré	POTEL Paul	P	DARGENT Wulfran	P	DIOLOGENT Nadine	P
Sainte Foy	CHANDELIER David	P	JOURDAIN François	P	DARDANNE Amie	E
Torcy le Grand	SERVAIS PICORD Laurent	P	TAILLEFESSE Jacques	P	TAILLEFESSE Lucie	
Torcy le Petit	PAUMIER Jean-Pierre	P	BEZIRARD Bernard	P	ROGER Franck	P

Commission Environnement

Redevance – tarifs spécifiques

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE la redevance des chambres d'hôtes à ¼ d'EF par chambre.

-Commission Animation, équipements

Tarifs CLSH et séjour multisports

CLSH Juillet

	Prévisionnel 2009	Bilan 2009	Prévisionnel 2010
Coût total	71930 €	73301.48 €	78424.54 €
Recettes familles et autres	28790 €	37340.40 €	3229 €
Recettes CAF	9600 €	9648.05 €	12277.20 €
Coût à la Charge de la Com.Com	33540 €	26313.03€	3918.34 €

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE les tarifs 2010 des CLSH de juillet comme suit

CLSH 6-11 ans 2010						
Quotient Familial	La semaine de 5 jours		La semaine de 4 jours (du 12 au 16 juillet)		Le mois (soit 19 jours)	
	Com.Com	Extérieurs	Com.Com	Extérieurs	Com.Com	Extérieurs
De 0 à 366	37 €	84 €	30 €	67	127€	219 €
De 366,01 à 500	39 €	86 €	32€	69	133€	230€
De 500,01 à 650	43€	89 €	35€	72	144€	240€
Plus de 650	47€	94 €	38€	76	155€	251€

♦Inscription au mois = 1 semaine de 5 jours à 23 € (pour les habitants Com.Com)

CLSH 12-16 ans 2010						
Quotient familial	La semaine de 5 jours		La semaine de 4 jours		Les 3 semaines	
	Com.Com	Extérieurs	Com.Com	Extérieurs	Com.Com	Extérieurs
de 0 à 366	42€	89€	35€	74€	114 €	233 €
de 336,01 à 500	44€	91€	37€	76€	119 €	238 €
de 500,01 à 650	48€	97€	40€	80€	124 €	243 €
plus de 650	52€	99€	43€	86€	129 €	249 €

Séjour multisports

Le séjour multi sports se déroulera du 25 Juillet au 31 Juillet 2010 à Clecy (calvados) sur le thème de la nature (escalade, accrobranche canoë-kayak ; VTT,...) pour 36 jeunes.

	Prévisionnel 2009	Bilan 2009	Prévisionnel 2010
Coût total	10935€	9848.77 €	10774.02€
Recettes familles et autres	3960 €	4158 €	3360€
Recettes CAF	2500 €	2646.40 €	2646.40 €
Coût à la Charge de la Com.Com	4475 €	3044.37 €	477.62 €

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE les tarifs 2010 du séjour multi sports comme suit

Quotient Familial	Tarif Com Com	Tarif Extérieurs
-366	108€	128 €
de 366,01 à 500	113€	133 €
de 500,01 à 650	115€	135 €
Plus de 650	121 €	141 €

Contrat Educatif Local - Reconduction

Les nouvelles directives du Contrat éducatif Local nous imposent de créer un comité de pilotage avec les associations locales, l'éducation nationale, les élus et tout partenaire éventuel pour un projet porteur.

Gestion de l'animation : logiciel et matériel – demande de subvention

Vu le nombre croissant de participants aux Accueils de Loisirs et aux animations, l'administratif est de plus en plus lourd à gérer, nous avons donc consulté différentes sociétés.

Le Logiciel « Noé » AIGA est le logiciel qui correspond le plus à notre structure : il est en partenariat avec la CAF de Rouen et nous a été conseillé par la CAF de Dieppe.

Achat d'un logiciel Noé	Prix TTC
Logiciel Noé en réseaux sur deux postes	2693,99
Formation collective pour 2 personnes (3 jours + 1 journée)	1865,76
Coût global	4559,75
Subvention CAF (60%espérée)	2735,85
Coût restant à la Com.Com	1823,90
Frais de déplacement	400
Contrat d'assistance annuelle	765,44

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de faire l'acquisition de ce Logiciel et SOLLICITE les subventions de la CAF.

Rallye du Chasse Marée

La Commission ne souhaite pas apporter d'aide financière.

Il est par ailleurs précisé que la Commission va consulter les associations pour leur proposer un appel à projet d'ampleur communautaire et exceptionnel.

Eclairage public Tennis

Pour régler notre participation à la commune de Sainte Foy (2999.56 €) suite à la mise en place de l'éclairage public pour l'accès aux terrains de tennis le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité AUTORISE le Président à signer une convention de mandat.

-Pass Foncier

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-ALLOUE une subvention de 3000 € au titre du dispositif Pass Foncier à M. GRONGNET Romain.

-Radar pédagogique

Vu le succès rencontré par les radars pédagogiques prêtés par le Département pendant 4 mois, Le Conseil Communautaire DECIDE de faire l'acquisition de 2 radars pédagogiques avec batteries et SOLLICITE une subvention au titre du FAL (budget est estimé à 8500 € HT, avec une subvention de 30% au titre du FAL)

-Voirie Gymnase-Collège

La voirie desservant le collège, le château et le gymnase s'abîme fortement.

Une réparation d'urgence suite aux intempéries va être opérée rapidement.

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- DEMANDE à la commission Aménagement de l'Espace d'étudier sa restructuration
- DECIDE d'inscrire une somme de 50000 € au budget.

Budget Général

Compte Administratif 2009

Sous la présidence de M. Paris, doyen d'âge, le Compte Administratif Général 2009 est présenté par Melle Henry, receveur communautaire.

Avec 1.734.138,42 € de dépenses et 1.064.810,78 € de recettes, la section d'investissement est déficitaire de 669.327,64 €.

La section de fonctionnement présente un excédent de 987.716,76 € avec 1.156.937,11 € de dépenses pour 2.144.653,93 € de recettes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Compte Administratif 2009

Affectation du résultat 2009

Statuant sur le Compte Administratif 2009

Vu le déficit d'Investissement de 669.327.64 € et l'excédent de fonctionnement de 987.716.76 € (+51.50)

Vu le déficit des restes à réaliser de 1.545.514 €

Attendu que le déficit d'Investissement sera épuré par la vente des parcelles de la zone d'activité encaissées en fonctionnement,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement en excédent antérieur.

Subventions 2010

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE la répartition 2010 des subventions comme suit :

	2010
Office de Tourisme Varenne et Scie	0
UNSS	3100
Foyer socio éducatif du collège	700
ADMR	6250
Entraide et Services	2500

Vote de la nouvelle ressource fiscale 2010

M. Le Verdier expose que la taxe professionnelle est supprimée et remplacée par la contribution économique territoriale composée de deux parts distinctes : la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La CFE correspond à l'ancienne part foncière de la taxe professionnelle.

La CVAE est perçue à l'échelon national à partir d'un taux unique et 26.5% nous est redistribué.

Nous devons définir le taux de CFE. Le Bureau vous propose de maintenir le taux de 8.6% qui assure une continuité du montant de la cotisation foncière. Les bases étant supérieures, cela assure une recette supplémentaire prévisionnelle de 4000 €. La base taxée est de 723089 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité FIXE le taux relais 2010 à 8.60%.

Budget Unique 2010

Dans les investissements divers nouveaux prévus, il y a :

-changement d'un radiant gaz au gymnase (4200 €), débroussailleuse, tondeuse coussin d'air, autoportée petite taille : (3000 €), remorque (2100 €), vélos, tentes et divers pour animation (4400 €)

Le projet de Budget Unique Général est présenté par Melle Henry.

La section d'investissement s'équilibre à 3.833.934 €.

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 3.682.192 € pour 4.903.148 € de recettes, répartis comme suit :

Dépenses		Recettes	
011	312500	013	15000
012	427300	70	52000
014	305800	73	461300
65	175400	74	715802
66	37000	75	3500
67	24000	77	2638000
023	2320142	042	30000
042	50000	002	987716

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Budget Unique Général 2010.

-Budget ZA

Compte Administratif 2009

Sous la Présidence de M. Paris, doyen d'âge, le Compte Administratif ZA 2009 est présenté par Melle Henry. Avec 743.105,53 € en dépenses et 683.920,26 € en recettes, la section d'investissement est déficitaire de 59.185,27 €. En exploitation, les dépenses s'élèvent à 243.004,68 € et les recettes à 142.433 €, la section est déficitaire de 100.571,68 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Compte Administratif ZA 2009.

Affectation du résultat 2009

Statuant sur le compte administratif 2009 ZA

Vu le déficit d'Investissement de 59185.27 € et le déficit d'exploitation de 100571.68 €

Vu l'excédent des restes à réaliser de 36710 €,

Attendu qu'il convient de ressortir les résultats affectés aux ateliers locatifs,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité DECIDE de la reprise des résultats comme suit :

Budget ZA :

Investissement - 3740.98 €	Fonctionnement : - 9939540 €	Restes à réaliser : - 19948 €
Pas de résultat à affecter		

Budget ateliers locatifs :

Investissement : - 55444.29 €	Fonctionnement : -1176.29 €	Restes à réaliser : + 56658 €
Pas de résultat à affecter		

Budget Unique 2010

Le projet de Budget Unique ZA 2010 est présenté par Melle Henry.

La section d'investissement est équilibrée à 2.3689 €.

La section de fonctionnement présente 739.450 € de dépenses pour 739.500 € de recettes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Budget Unique ZA 2010.

-Création du Budget Ateliers locatifs

Budget Unique 2010

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

-DECIDE de la création du Budget Ateliers Locatifs.

-ADOPTE le Budget Unique Ateliers Locatifs 2010 équilibré en investissement à 594.067 € et présentant 56.175 € de dépenses pour 7.8189 € de recettes en fonctionnement.

-Décision modificative Budget SPANC

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DECIDE la modification budgétaire suivante sur le budget SPANC :

DI 131 : +6000	RI 021 : +6000	DE 023 : + 6000	DE 673 : -6000
----------------	----------------	-----------------	----------------

La séance est levée à 19h00.